
Adresse de la société populaire de Privas, qui se félicite de la punition des conspirateurs et témoigne de l'esprit civique de ses citoyens, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Privas, qui se félicite de la punition des conspirateurs et témoigne de l'esprit civique de ses citoyens, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 351-352;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29345_t1_0351_0000_6

Fichier pdf généré le 01/02/2023

qui s'ombrageaient du bonnet rouge pour creuser en silence le tombeau de la liberté; punissez les traîtres; que tous succombent sous la vengeance nationale; ils n'ont que trop longtemps abusé de la patience du peuple. Soyez justes mais sévères, impassibles pour le crime, et vous aurez pour rempart l'assemblage impénétrable de vingt millions de bras.

Oui, Citoyens représentans, nous jugeons et nous jugeons sans doute sainement de tous les Français par nous-mêmes; s'il eut été possible que vous eussiez succombé sous la trame aussi absurde que criminelle que vous avez déjouée, la Société populaire de Pons, dont l'impulsion eut entraîné tout ce qui l'environne serait partie en masse pour aller immoler vos assassins sur vos restes précieux qu'elle aurait baignés de ses larmes, et la France entière eut sans doute imité notre exemple.

Mais si votre surveillance et votre fermeté ont plusieurs fois sauvé la patrie, si l'univers vous doit ses titres, souillés et rendus indéchiffrables par les tyrans, il est digne de vous de ne terminer votre immense et glorieuse carrière que lorsque le bonheur du peuple reposera sur des bases inébranlables; vous avez fait disparaître le régime oppressif de la royauté; vous avez détruit l'hydre des factions qui agitaient votre sein; le monstre du fédéralisme a péri sous vos coups et les conspirateurs vont être anéantis, mais la statue de la liberté n'est pas encore suffisamment affermie sur son socle; des mains scélérates s'efforceraient peut-être encore de lui faire perdre cette attitude imposante, cette majesté terrible qui doit réduire au silence tous les tyrans couronnés et subalternes qui souillent le sol de l'Europe. Ce sera là, Citoyens, le terme de vos immenses travaux, mais gardez-vous de confier au sein de la tempête le gouvernement de l'Etat à des mains novices; continuez de frapper à coups redoublés la horde impie des ennemis du genre humain, et ne remettez à vos successeurs le glaive de la loi, que lorsque seule, elle régnera en souverain pour le bonheur des peuples libres. »

CHOLEAU, THARAUD,
(membres du C. de Correspondance).

b

[La Sté popul. de Sens, à la Conv.; s. d.] (1).

« Citoyens,

Vengeance, Législateurs, que l'univers retentisse du supplice des nouveaux conspirateurs.

Des fédéralistes pervers, rampant au pied de la Montagne qu'ils ont en vain essayé de renverser, avoient tramé la ruine de la République; ils ont disparu devant la hache de la loi. D'autres plus audacieux encore, voulant paraître plus patriotes que les fondateurs de la République s'élevèrent un instant au-dessus de cette Montagne inexpugnable, mais leurs ailes n'étaient pas plus solides que celle de leur précédent Icare; elles ne peuvent résister au soleil de la liberté. Quel était donc le but de ce patriotisme exagéré? la servitude du peuple et le règne d'un tyran. Un roi à nous qui avons

(1) C 300, pl. 1056, p. 20. Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t). Débats, n° 571, p. 393.

juré la destruction des rois! Un roi aux Français libres! A cette idée nos cœurs se soulèvent d'indignation. Les scélérats, ils voulaient vous égorger et nous asservir! Quoi, le nom de roi a retenti dans la République et les auteurs de la conjuration n'ont pas été mis à mort par les hommes libres! Qu'ils disparaissent de la surface de la terre qu'ils souillent de leur existence. Mais s'ils n'ont pas encore expié leur criminelle audace, c'est que vous voulez sans doute connaître leurs complices et frapper du même coup tous les conspirateurs. Que Pitt tremble ainsi que ses lâches alliés! Leurs infâmes projets sont encore une fois déjoués. Grâce vous soient rendues, Législateurs, vous avez encore une fois sauvé la patrie. Consolidez sur des bases inébranlables la République que vous avez fondée, et n'abandonnez votre poste que lorsque les rois de l'Europe tomberont aux pieds du peuple français.

Et nous aussi nous avons été calomniés. Que nos lâches détracteurs paraissent! Qu'ils citent les faits qu'ils nous reprochent, qu'ils viennent parmi nous; ils y verront des hommes unis par les liens indissolubles de la fraternité; des hommes adorant la patrie et ne respirant que pour elle; ils y verront la morale et la vertu honorées, le fanatisme détruit, les temples du charlatanisme consacrés à la raison, les loix vigoureusement exécutées, les gens suspects incarcérés, les fripons et les hypocrites poursuivis, les dons se multiplier sur l'autel de la patrie. Que faut-il de plus à nos calomniateurs? Faut-il donc emboucher la trompette de la vanité pour faire retentir nos sacrifices; des sacrifices sont des devoirs pour des républicains et nous croyons avoir tout fait quand nous les avons remplis.

Mais, législateurs, en décrétant que le département de l'Yonne n'avait pas cessé de bien mériter de la patrie, vous nous avez rendu justice et nous ne cesserons de répéter jusqu'à la mort: vive la République, vive la Montagne! »

A. F. BAZIN (présid.), RENAUD (secrét.).

c

[La Sté popul. de Privas, à la Conv.; s. d.] (1).

« Législateurs,

Vous venez de dissiper l'orage que des scélérats couverts du masque du patriotisme faisaient gronder, mais la vengeance nationale les attend. C'est à vous, à qui nous devons le salut de la République. Soyez fermes et n'abandonnez l'équilibre de la Montagne que lorsqu'il sera assis sur des bases inébranlables.

Gardons-nous de nous endormir dans une excessive sécurité, elle seroit funeste à la patrie. Les traîtres sont confondus, ils seront bientôt vaincus; poursuivons-les jusque dans leurs derniers retranchements; que leurs petites passions, indignées de l'amour pour la chose publique, ne divisent pas les sans-culottes, le seul soutien de la République.

Les lâches perfides et coalisés et leur vil suppôt osent demander à des sans-culottes de trêve, non, point de paix, point de trêve que lorsque les tyrans qui conspirent contre la

(1) C 300, pl. 1056, p. 22. Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t). Débats, n° 571, p. 392 et 393.

liberté seront dissipés et que l'arbre de la liberté sera planté sur les deux pôles de l'univers et qu'il sera devenu République.

Dans cette commune le décadi est célébré, et le dimanche (style esclave) est définitivement oublié. Les citoyennes sont occupées à travailler pour nos braves défenseurs. Le fanatisme a disparu; il restait encore dans cette commune le clocher audacieux que les sans-culottes ont abattu. La liberté, l'égalité, la fraternité et la République triomphera. »

SARN fils (présid.), LAGARDE fils.

d

[Les adm. et l'agent nat. du distr. de Gonesse, à la Conv.; s. d.] (1).

« Représentans du peuple,

Vous avez sauvé la patrie. L'intrigue, l'hypocrisie, la scélératesse frappées et non anéanties vont sans doute l'exposer encore à de nouveaux dangers et vous offrir de nouvelles occasions de la sauver encore. Les incorrigibles ennemis de la République ne cesseront de conspirer contre elle que lorsqu'ils cesseront d'être. Le royaliste, l'aristocrate, le contre-révolutionnaire ne peuvent trouver de repos que dans le tombeau.

Il faut donc que le peuple arme vos mains de toute sa force, en vous investissant de toute sa confiance. Ce que vous avez fait contre ses ennemis lui garantit que vous êtes ses amis, qu'il n'a d'autres amis que vous et que vous le serez autant qu'il existera sur la liste des peuples, et que vous existerez sur la liste des vivants.

Mandataires du peuple, vous avez jugé et puni les tyrans, vous avez proclamé une Constitution républicaine.

Représentans du peuple, vous avez maintenu sa dignité, ses droits contre la coalition des despotes étrangers et contre les factions et les rebellions de l'intérieur.

Législateurs, vous n'avez donné que des lois populaires; vous avez divisé les grandes propriétés de la nation pour donner des propriétés à ceux qui n'en ont pas; vous avez brisé toutes les entraves qui retardoient le payement de la dette nationale aux défenseurs de la patrie. Vous avez organisé l'instruction pour répandre partout la lumière et la morale. Vous avez mis un frein à la cupidité et à la malveillance qui fondent la fortune et la contre-révolution sur la famine et la misère du peuple.

Vous avez donc rempli tous vos devoirs, le peuple remplit les siens, il est à son poste en présence de l'ennemi qui menace ses frontières. Restez donc au poste où il vous a placés, il veut que vous dirigiez et secondiez ses efforts.

Avec une représentation nationale et un centre de gouvernement un peuple qui veut l'un et l'autre avec la liberté n'a plus rien à craindre de la corruption de l'étranger, ni l'hypocrisie qui conspire en secret, ni l'audace qui conspire à découvert. »

FORELLIER, DALSACE, BARBÉ, FLOREN,
COLOMBOL, BRAIER (secrét.).

(1) C 298, pl. 1040, p. 12. Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t).
Débats, n° 571, p. 392.

e

[Le trib. du distr. de Bagnères, à la Conv.; 8 germ. II] (1).

« Citoyens représentans,

C'est par la vertu que vous avez déjoué jusqu'ici toutes les conspirations, c'est la vertu qui vous a dirigés dans la découverte d'un nouveau complot le plus affreux tramé contre la liberté. Le crime s'affaisse enfin devant vous. Soyez toujours vertueux comme vous-mêmes. Restez fermes à votre poste, nous vous en conjurons avec tous les vrais républicains et les tyrans et les traîtres seront anéantis. »

ROUSSE (juge), SOUBIEZ (com^{ra} nat.), PICQUÉ (juge), PUMOROT (juge), VOROGELLOT (juge).

28

Le citoyen Pierre Etienne, agriculteur, frappé du besoin d'instruction des habitans de la campagne au milieu desquels il a fixé son séjour, a formé, dit-il, le projet de réduire en discours familiers les dissertations savantes que ce siècle a produites sur l'agriculture, et qui ne sont nullement à la portée de ceux qu'elles intéressent; il prie la Convention d'agréer l'hommage des douze premiers discours composant le premier volume (2).

Il y a réuni, dit-il, toutes les lumières acquises jusqu'à ce jour dans cette science, la première de toutes pour la prospérité des peuples. Son ouvrage est divisé par discours séparés, contenant chacun un sujet pouvant être lus dans les assemblées des communes de la campagne, ou dans les sociétés populaires chaque décade. J'ai constamment présenté, dit-il, le résultat de l'expérience avec la théorie, afin que le cultivateur put aisément réunir dans son esprit l'un et l'autre (3). (*Applaudissements*.) Si son travail est approuvé, le second volume déjà commencé pourra paraître dans deux mois.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi aux comités d'instruction publique et d'agriculture (4).

29

Nous ne connoissons d'autres divinités, disent les membres de la société populaire de Carcassonne, que la liberté et l'égalité, d'autre point de ralliement que la Convention, qui nous trouvera toujours autour d'elle, comme les factieux nous trouveront sans cesse sur leurs pas. Qu'ont pu jusqu'à ce jour la force et la perfidie de nos ennemis? ils se sont succédés, ils se succéderont... au tombeau. Les factions

(1) C 298, pl. 1040, p. 13; Débats, n° 571, p. 392.

(2) P.V., XXXV, 102. J. Mont., n° 148; Mess. Soir, n° 600; J. Sablier, n° 1248; Mon., XX, 182, Bⁱⁿ, 20 germ.

(3) M.U., XXXVIII, 330.

(4) P.V., XXXV, 102.